

2024

Rapport des comptes

PRÉAVIS N° 01/2025



POLICE LAVAUX



Préavis N° 01/2025

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125a) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34) ;
- du Règlement du Conseil intercommunal du 10 mai 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'année 2024 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- comptes d'investissements ;
- bilan ;
- conclusion.



Table des matières

Préambule	6
Aperçu des comptes 2024	7
Charges et revenus de fonctionnement	9
Comptes de fonctionnement par direction	10
Récapitulation	10
Administration	11
Corps de police	12
Corps de police (suite)	14
Répartition intercommunale	16
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	17
Comptes de fonctionnement par nature	18
Charges par nature – Récapitulation	18
Revenus par nature – Récapitulation	19
Dépenses et recettes d'investissement	21
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	22
État des réserves et provisions	22
Bilan	23
Actif	24
Passif	24
Conclusion	25

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué.e-s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous présenter le rapport des comptes de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2024 qui se solde par un coût net à répartir entre les communes partenaires de **CHF 5'986'343.86**, légèrement supérieur au coût net 2023 (CHF 5'905'657.65), mais nettement inférieur au budget 2024 qui prévoyait un coût net de CHF 6'588'000 à charge des communes de l'Association.

Cet écart positif de CHF 601'656 entre les coûts nets budgétisés et effectifs représente une « économie » budgétaire de plus de 9%.

Ce coût net tient compte des allocations extraordinaires au fonds de renouvellement informatique pour CHF 250'000 et d'équipement pour CHF 180'000 proposées par le CODIR pour couvrir des dépenses spécifiques importantes attendues ces prochaines années dans ces deux domaines.

La situation particulièrement favorable des comptes 2024 s'explique par différents facteurs et notamment par des économies significatives réalisées au niveau des charges de fonctionnement et en particulier les charges salariales mais également de recettes d'amendes plus élevées qu'anticipées. Cette situation favorable permet d'envisager l'allocation de montants complémentaires aux fonds de renouvellement tout en maintenant une rétrocession non négligeable aux communes de l'association.

A noter que la hausse importante des recettes globales de près de CHF 843'000 par rapport aux recettes budgétaires s'explique également par

le changement de méthode de comptabilisation des amendes, dont le montant des débiteurs ouverts en fin d'année est désormais comptabilisé à 100% contre 50 à 85% auparavant. En contrepartie toutefois, il est proposé d'allouer une provision pour débiteurs douteux de CHF 485'000 pour couvrir les pertes éventuelles sur ce poste. Jusqu'à présent, le risque de non recouvrement était directement pris en compte lors de la comptabilisation des recettes d'amendes, et non dans un compte séparé.

Par ailleurs, la réduction des charges salariales et sociales de plus de CHF 495'000 par rapport aux prévisions budgétaires résulte principalement du temps de latence entre le départ et l'engagement d'un collaborateur, ainsi que du remboursement d'une partie des cotisations CIP 2ème pilier (0.5%) par la caisse en 2024.

Cela étant, malgré les difficultés chroniques de recrutement de policier·ère·s formé·e·s et donc les périodes significatives de vacance de postes, l'effectif global a marqué une augmentation de 2 ETP entre 2023 et 2024, passant de 47.3 ETP au 31 décembre 2023 à 49.3 ETP au 31 décembre 2024. Cet effectif demeure cependant encore nettement inférieur à celui prévu au budget 2024 de 53.1 ETP, hors policier·ère·s en formation, aspirant·e·s, apprenti et appuis temporaires

De plus, une gestion à nouveau rigoureuse des dépenses ainsi que le report ou l'abandon de certaines dépenses prévues au budget ont permis de réduire les autres charges de fonctionnement de plus de CHF 220'000.

Compte tenu notamment des économies évoquées précédemment, les charges globales de fonctionnement se sont élevées à CHF 9.594 millions

contre CHF 10.312 millions prévues au budget 2024, soit une économie budgétaire de CHF 717'000, ayant permis d'allouer de manière extraordinaire pour CHF 430'000 d'allocations complémentaires aux différents fonds de renouvellement.

Les recettes de fonctionnement effectives hors prélèvements d'environ CHF 4.6 millions sont nettement supérieures aux recettes budgétaires estimées à CHF 3.7 millions. Comme expliqué précédemment, l'écart entre les recettes budgétisées et celles réalisées provient en partie du changement de méthode de comptabilisation des débiteurs « amendes » qui génère à lui seul la moitié de l'augmentation des recettes. Pour l'autre moitié, soit CHF 440'000, la hausse résulte essentiellement de l'augmentation effective des amendes prononcées pour environ CHF 350'000 et des remboursements de tiers pour CHF 90'000.

APERÇU DES COMPTES 2024

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges globales 2024 comprenant également les allocations aux fonds de renouvellement et provisions s'élèvent à **CHF 10'878'968.35** (CHF 9'410'411.28 en 2023) contre CHF 10'491'000 prévues au budget 2024 (+CHF 387'968.35) et peuvent être une nouvelle fois considérées dans leur ensemble comme très bien maîtrisées, et ceci à nouveau dans un contexte inflationniste (+0.65 % en 2024).

Elles se résument de la manière suivante:

- CHF 7'940'000 relatives aux charges de personnel correspondant à un effectif final au 31.12.24 de 49.3 ETP ;
- CHF 1'650'000 relatives aux autres charges de fonctionnement, dont les plus importantes, proviennent :
 - pour CHF 783'000 d'achats de mobilier, matériel, véhicules et de prestations et acquisitions informatiques ;

- pour CHF 316'000 de coût de location des locaux de police ;
- pour CHF 316'000 d'honoraires et prestations de services effectuées par des tiers ;
- CHF 1'070'000 relatives à diverses allocations (fonds et provisions).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2024, comprenant également les prélèvements aux fonds de renouvellement et provisions, s'élèvent à **CHF 4'892'624.49** (CHF 3'504'753.63 en 2023) contre CHF 3'903'000 au budget, soit un écart budgétaire de CHF 989'624.49.

Comme évoqué précédemment, cet écart provient essentiellement d'une augmentation des contraventions prononcées à hauteur de CHF 790'000 par rapport aux recettes budgétisées, cette hausse résultant largement du changement de méthode de comptabilisation des débiteurs.

D'autre part, un prélèvement de CHF 146'000 non budgétisé sur la provision des débiteurs douteux pour couvrir la perte effective sur les débiteurs amendes 2024 explique le reliquat de cet écart budgétaire important.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE L'ENSEMBLE DES COMMUNES

Le coût net réparti entre l'ensemble des communes s'élève pour 2024 à **CHF 5'986'343.86** contre CHF 5'905'657.65 en 2023. Il est réparti en fonction des critères effectifs 2024 entrant dans le calcul de la clé de répartition admise dans le préavis de constitution de l'Association Police Lavaux (APOL) à savoir :

- la population au 01.01.24 ;
- le nombre de manifestations 2024 ;
- le type de territoire ;
- le nombre d'interventions 2024.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le CODIR se félicite que l'exercice 2024 ait permis de dégager une nouvelle fois un excédent budgétaire significatif, témoignant de la bonne gestion de l'Association par ses organes dirigeants. Au demeurant, les plafonds des comptes ont été tous, sauf exception objectivement justifiée, respectés, preuve de l'attention aiguë portée au respect des autorisations de dépenser accordées par le Conseil intercommunal. Cet excédent budgétaire va permettre de procéder à une restitution aux communes membres de Police Lavaux, tout en anticipant rationnellement les investissements futurs auxquels l'Association devra faire face.

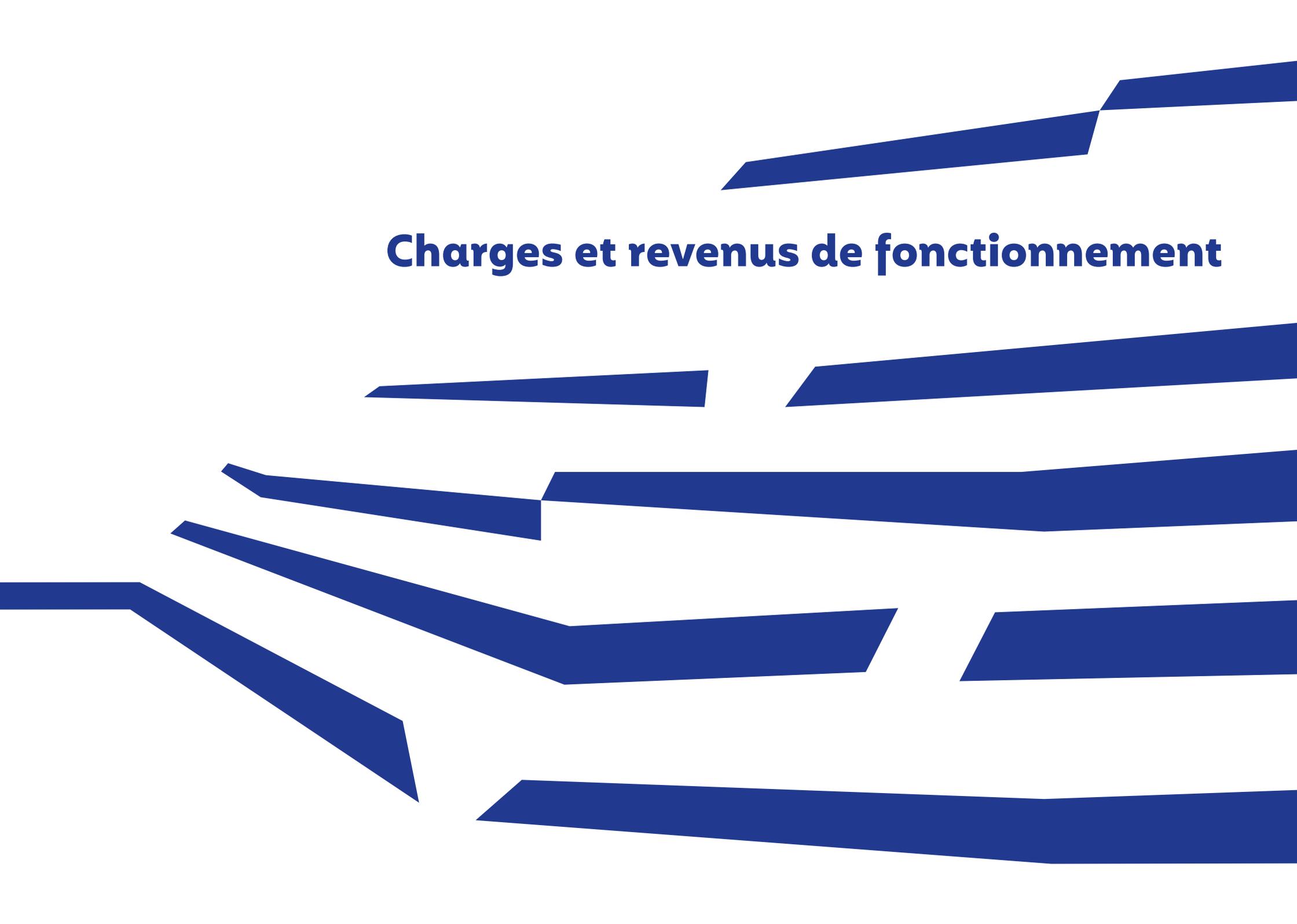
Rapporté à l'habitant (22'172 habitants au 31 décembre 2024), la contribution des communes augmente en 2024 d'un peu plus de 1% (CHF 270/habitant/année), la population de la région étant restée stable au cours de l'année. Cette légère augmentation doit être mise en perspective avec les réserves extraordinaires dont le CODIR propose la constitution et dont il a déjà été question précédemment dans ce préambule. Sans tenir compte de ces réserves, le coût par habitant baisse notablement en 2024. A noter en outre que ces réserves n'engagent en rien le Conseil intercommunal quant à une validation future des budgets et crédits d'investissements qui proposeront leur emploi.

Le CODIR relève avec inquiétude la hausse des recettes qui découle pour l'essentiel d'une forte augmentation des amendes prononcées pour des infractions à la vitesse. Cette forte hausse ne s'explique pas par un accroissement des contrôles, lesquels ont légèrement baissé durant l'année. En revanche, le taux d'infraction par heure de contrôle a augmenté, illustrant l'importance de maintenir une présence policière très fréquente aux abords des voies de circulation, pour la sécurité des habitants et des visiteurs de la région, les comportements à risque restant trop fréquents.

Le CODIR renvoie au rapport de gestion pour davantage d'explications sur cette hausse des recettes liées aux contraventions.

Le CODIR souhaite de même souligner que la baisse des charges salariales, par rapport aux estimations budgétaires, n'est pas, en tant que telle, un motif de satisfaction, puisqu'elle témoigne comptablement des difficultés régulières de recrutement de policier·ère·s formé·e·s. Il ne s'agit aucunement d'une spécificité Police Lavaux, la plupart des autres corps vaudois étant confrontés aux mêmes difficultés. Ce constat impose toutefois de veiller particulièrement à demeurer un employeur attractif pour nos collaborateur·rice·s et nos futur·e·s collaborateur·rice·s, notamment en optimisant leur rythme de travail et en modernisant de manière continue leur équipement. La proposition d'allouer une dotation exceptionnelle aux fonds de renouvellement informatique et équipement s'inscrit dans cette stratégie, tout en permettant de minimiser son impact sur les exercices futurs.

Enfin, après plusieurs exercices conclus par des restitutions notables aux communes membres (CHF 328'342 en 2023, CHF 255'030 en 2022, CHF 343'337 en 2021), le CODIR demeure prudent pour les années à venir. Comme cela s'est vu en 2024, les recettes sont très volatiles, et dépendent en partie de phénomènes comportementaux difficilement prédictibles. Quant aux charges, et en particulier aux charges de personnel, le CODIR espère que le vivier de policier·ère·s formé·e·s va s'accroître, et réduire les temps de latence entre le départ et l'arrivée d'un·e collaborateur·rice. L'effort mis par toute l'Organisation Policière Vaudoise, dont Police Lavaux (3 Policier·ère·s en Formation et 2 aspirants en 2024), sur la formation de base de nouveaux·elles agent·e·s devrait logiquement y contribuer. Il s'agit là d'un facteur clé de succès de la bascule vers un tournus à 6 unités, garant d'un meilleur équilibre de vie pour nos agent·e·s et donc d'une meilleure durabilité dans leur fonction.

The background features several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily trapezoids and parallelograms, arranged in a layered, abstract pattern. The shapes are positioned around the central text, with some extending towards the top and bottom edges of the frame.

Charges et revenus de fonctionnement

Comptes de fonctionnement par direction

RÉCAPITULATION

		Comptes 2024		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.	ADMINISTRATION	502'563.18	0.00	557'000.00	
600.	AUTORITÉS ET PRESTATIONS	127'605.28		138'000.00	
601.	CONCIERGERIE	23'729.20		32'000.00	
602.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE LUTRY	294'933.35		328'000.00	
603.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES	28'861.90		33'000.00	
604.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE RIEUX	0.00		0.00	
605.	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	27'433.45		26'000.00	
61.	CORPS DE POLICE	10'376'405.17	4'892'624.49	9'934'000.00	3'903'000.00
611.	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	10'376'405.17	4'892'624.49	9'934'000.00	3'903'000.00
62.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		5'986'343.86		6'588'000.00
622.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		5'986'343.86		6'588'000.00
	TOTAUX	10'878'968.35	10'878'968.35	10'491'000.00	10'491'000.00



601.3011 TRAITEMENT DES CONCIERGES

15'513.90

Il n'a pas été nécessaire durant l'exercice de procéder à des travaux de nettoyage exceptionnels (ex : façades). De même, ce montant anticipait déjà une éventuelle extension des locaux, qui n'aura en principe finalement lieu qu'en 2026.

602.3161.01 POSTE DE LUTRY - LOYER

182'960.00

Il avait été anticipé une hausse de loyer résultant d'un agrandissement de l'Hôtel de police, lequel n'a pas pu intervenir jusqu'à ce jour.

602.3161.02 LOCAUX ANNEXES LUTRY - LOYER

56'700.00

Le léger dépassement s'explique par une hausse de loyer prévue dans le contrat (indexation à l'IPC), communiquée postérieurement à l'adoption du budget.

605.3161 LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – LOYER

24'474.00

Le loyer de ce local, indexé à l'IPC, a été réadapté à la hausse en novembre 2023, soit après l'approbation du budget.

ADMINISTRATION

			Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE		10'878'968.35	10'878'968.35	10'491'000.00	10'491'000.00	9'410'411.28	9'410'411.28
60	ADMINISTRATION		502'563.18		557'000.00		466'210.35	
600	AUTORITÉS		127'605.28		138'000.00		102'574.04	
P	600.3001	CODIR – RÉTRIBUTIONS	23'970.35		27'000.00		23'971.87	
P	600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL – JETONS PRÉSENCE	5'120.00		8'000.00		5'410.00	
F	600.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	1'351.29		1'000.00		1'307.99	
F	600.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	45.04		00.00		38.73	
P	600.3090	FRAIS DIVERS REPAS ET MANIFESTATIONS	15'277.80		20'000.00		20'027.50	
F	600.3185	HONORAIRES RÉVISIONS DES COMPTES	3'840.80		4'000.00		3'817.95	
F	600.3189	PRESTATIONS BC DE COMMUNE DE LUTRY	78'000.00		78'000.00		48'000.00	
601	CONCIERGERIE		23'729.20		32'000.00		33'437.46	
F	601.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES ⓘ	15'513.90		21'000.00		21'957.05	
F	601.3030	COTISATIONS AVS-AC-AF	1'446.10		2'000.00		1'695.70	
F	601.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	175.95				206.65	
F	601.3114	ACHATS MACHINES, MATÉRIEL DE NETTOYAGE	79.80		1'000.00		1'041.80	
F	601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	6'513.45		8'000.00		8'536.26	
602	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE LUTRY		294'933.35		328'000.00		275'596.60	
F	602.3120	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – EAU, ÉLECTRICITÉ	29'618.70		32'000.00		17'947.95	
F	602.3124	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ACHAT COMBUSTIBLE	10'900.70		17'000.00		9'100.60	
F	602.3141	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTRETIEN COURANT	2'364.80		3'000.00		1'805.95	
F	602.3150	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTR. INSTALL. TECHN	12'389.15		14'000.00		9'782.10	
F	602.3161.01	POSTE DE LUTRY – LOYER ⓘ	182'960.00		208'000.00		182'960.00	
F	602.3161.02	LOCAUX ANNEXES LUTRY – LOYER ⓘ	56'700.00		54'000.00		54'000.00	
603	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES		28'861.90		33'000.00		29'590.85	
F	603.3120	POSTE DE CHEXBRES – EAU, ÉLECTRICITÉ	896.50		2'000.00		760.40	
F	603.3124	POSTE DE CHEXBRES – FRAIS DE CHAUFFAGE	1'800.00		3'000.00		2'669.25	
F	603.3150	POSTE DE CHEXBRES – ENTR. INSTALL. TECHN	1'085.40		3'000.00		1'081.20	
F	603.3161	POSTE DE CHEXBRES – LOYER	25'080.00		25'000.00		25'080.00	
605	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX		27'433.45		26'000.00		25'011.40	
F	605.3120	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – EAU, ÉLECT.	110.30		00.00		129.40	
F	605.3124	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – CHAUFFAGE	2'460.00		2'000.00		1'660.00	
F	605.3150	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – ENTR. COURANT	389.15		1'000.00		00.00	
F	605.3161	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – LOYER ⓘ	24'474.00		23'000.00		23'222.00	

CORPS DE POLICE

			Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61	CORPS DE POLICE		10'376'405.17	4'892'624.49	9'934'000.00	3'903'000.00	8'944'200.93	3'504'753.63
611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE		10'376'405.17	4'892'624.49	9'934'000.00	3'903'000.00	8'944'200.93	3'504'753.63
F	611.3011	TRAITEMENTS ⓘ	5'754'076.90		6'130'000.00		5'626'727.80	
F	611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	307'189.85		284'000.00		170'655.65	
F	611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	551'142.71		594'000.00		526'976.26	
F	611.3040	CAISSE DE PENSIONS ⓘ	934'161.68		1'019'000.00		923'758.63	
F	611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	83'081.46		89'000.00		79'080.62	
P	611.3060.01	INDEMNITÉ D'USAGE VÉHICULE PRIVÉ	37'381.35		40'000.00		35'800.10	
P	611.3060.04	INDEMNITÉ D'USAGE TÉLÉPHONE PRIVÉ	15'222.40		16'000.00		14'569.20	
P	611.3060.06	REPAS ET AUTRES DÉBOURS	23'063.47		30'000.00		21'702.85	
P	611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	59'608.06		71'000.00		40'466.25	
P	611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	112'977.41		147'000.00		113'569.35	
P	611.3101	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	44'150.49		48'000.00		40'234.55	
P	611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	24'305.55		30'000.00		28'376.70	
P	611.3111	ACHAT MOBILIER, MATÉRIEL	54'726.44		55'000.00		86'232.03	
P	611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES ⓘ	166'114.31		170'000.00		82'048.05	
P	611.3116.01	ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE	63'736.53		88'000.00		72'499.38	
P	611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	32'195.53		45'000.00		22'544.83	
P	611.3116.021	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – LICENCES	47'254.45		51'000.00		51'724.10	
P	611.3116.022	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – ACQUISITIONS-RÉPARATIONS	9'038.55		10'000.00		11'790.84	
P	611.3116.033	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – MAINTENANCE	5'476.59		6'000.00		00.00	
P	611.3116.031	INFORMATIQUE – PRESTATIONS INFO+EXTERNES	111'425.70		116'000.00		96'771.80	
P	611.3116.032	INFORMATIQUE – ACQUISITIONS+RÉPARATIONS	31'740.15		32'000.00		55'069.65	
P	611.3116.033	INFORMATIQUE – COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES ⓘ	262'160.73		285'000.00		252'831.96	
P	611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	32'074.40		45'000.00		29'641.95	
P	611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	3'996.00		4'000.00		3'150.00	
P	611.3143	SIGNALISATION ROUTIÈRE – FONCTIONNEMENT	15'773.65		16'000.00		14'996.70	
P	611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES ⓘ	8'035.35		7'000.00		10'730.50	
P	611.3155	ENTRETIEN DES VÉHICULES	37'112.33		42'000.00		29'424.55	
P	611.3163	LOCATIONS MACHINES, MATÉRIEL DE BUREAU	27'020.01		35'000.00		33'049.94	
P	611.3180	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV	27'604.81		28'000.00		26'472.38	
P	611.3181	FRAIS DE PORTS, CCP ⓘ	93'276.72		80'000.00		77'746.87	
P	611.3182	FRAIS DE TÉLÉPHONES	25'847.20		27'000.00		27'623.05	



611.3011	TRAITEMENTS	5'754'076.90
-----------------	--------------------	---------------------

Les économies budgétaires sur ce poste résultent à nouveau principalement du décalage entre les départs et les arrivées durant l'année et des difficultés rencontrées pour le recrutement de policier·ère·s formé·e·s, compte tenu du déficit général de policier·ère·s formé·e·s au niveau national et cantonal et de la forte concurrence qui en résulte entre les différents corps de police.

611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	307'189.85
-----------------	--	-------------------

Une policière en formation (PeF) a été engagée en juin 2024 en lieu et place d'un.e aspirant.e prévu en septembre 2024, ce qui explique le léger dépassement sur ce compte.

611.3040	CAISSE DE PENSIONS	934'161.68
-----------------	---------------------------	-------------------

Cette économie budgétaire résulte à nouveau essentiellement de la diminution de la masse salariale prévue et accessoirement de la décision de la Caisse de pension CIP de rétrocéder 0.5% de la cotisation patronale payée en 2024, compte tenu des bons résultats de la caisse.

611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	112'977.41
-----------------	--	-------------------

L'économie budgétaire résulte essentiellement des frais de formation de 2 aspirants à l'Académie de police, au lieu de 3 prévus au budget. Lors du recrutement, il a en effet été fait le choix d'engager une Policière en Formation supplémentaire, ayant déjà achevé son année à l'Académie de police, plutôt qu'un.e aspirant.e supplémentaire.

611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES	166'114.31
-----------------	---------------------------------------	-------------------

- | | |
|--|-----------|
| – Remplacement du fourgon de signalisation, y compris les équipements spécifiques ; | 83'844.16 |
| – Remplacement d'un véhicule d'intervention, y compris les équipements spécifiques policiers ; | 72'270.15 |
| – Achat d'un véhicule léger d'occasion, pour mieux répondre aux besoins de mobilité durant le service. | 10'0000 |
-

611.3116.033	INFORMATIQUE – COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES	262'160.73
---------------------	---	-------------------

- | | |
|---|------------|
| – Coûts de maintenance des licences spécifiques en lien avec l'organisation policière vaudoise, et notamment sécurisation des flux de données ; | 125'118.80 |
| – Coûts de maintenance des licences de gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales ; | 51'359.60 |
| – Maintenance et support du réseau informatique Police Lavaux ; | 31'138.92 |
| – Participation aux coûts de maintenance des applications utilisées en commun avec la Commune de Lutry (gestion des heures, comptabilité) ; | 38'337.00 |
| – Autres coûts de maintenance (ex : antivirus, logiciel de gestion des objets trouvés, logiciel de suivi de l'activité policière, logiciel de gestion des séances, etc.). | 16'206.41 |
-

611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	8'035.35
-----------------	--	-----------------

Le léger dépassement s'explique par la réparation d'un appareil qui a dû être anticipée en urgence par rapport à la date de maintenance initialement prévue.

611.3181	FRAIS DE PORTS, CPP	93'276.72
-----------------	----------------------------	------------------

L'augmentation des frais de port s'explique par l'accroissement significatif de courriers de contravention envoyés au cours de l'année, et des courriers consécutifs en cas d'impayés. La hausse des frais postaux concourt également à ce dépassement.

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	611.3183	FRAIS COMMISSIONS ENCAISSEMENT CARTES / TWINT / DIVERS	3'704.97		11'000.00		442.30	
P	611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE ⓘ	25'568.00		18'000.00		21'494.84	
P	611.3185.02	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	2'026.90		10'000.00		812.05	
P	611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	37'123.28		42'000.00		37'406.30	
P	611.3186	PRIMES D'ASSURANCES DIVERSES	19'067.80		23'000.00		19'606.40	
F	611.3210	INTERÊTS DES DETTES À COURT ET MOYEN TERME	3'450.00		11'000.00		2'062.50	
F	611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS ⓘ	191'493.44		00.00		4'110.00	
F	611.3313	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT ET VÉHICULE	23'000.00		24'000.00		12'000.00	
F	611.3801	ALLOC.FDS RENOUV MAT. INFO+ÉQUIP.+VÉHIC. ⓘ	585'000.00		155'000.00		105'000.00	
F	611.3809	ALLOCATION PROV. POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ	485'000.00				135'000.00	
P	611.4101	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES		7'750.00		6'000.00		6'750.00
F	611.4221	REVENUS DES C-C DE TRÉSORERIE		38.39		00.00		30.62
P	611.4313	ENCAISSEMENT « TAXES ET ÉMOLUMENTS »		97'141.03		130'000.00		109'176.22
P	611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE		94'495.00		80'000.00		76'481.00
P	611.4352	VENTES IMPRIMÉS, RÈGLEMENTS, CARTES À GRATTER...		11'643.00		13'000.00		10'667.00
P	611.4354	VENTES VÉHICULES+MATÉRIEL D'OCCASION		10'220.00		8'000.00		12'730.00
P	611.4356	REFACTURATION PRESTATIONS À DES TIERS		41'635.75		23'000.00		30'728.20
F	611.4360	REMB. – APG – LAA.. + RETROC. PRIMES ASS. ⓘ		146'376.25		80'000.00		117'544.25
P	611.4361.01	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-LUTRY		124'832.25		140'000.00		94'456.15
P	611.4361.02	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-CHEXBRES		3'538.20		6'000.00		5'121.60
P	611.4361.03	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-RIVAZ		2'040.55		3'000.00		901.35
P	611.4361.04	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-ST-SAPHORIN		901.95		5'000.00		734.95
P	611.4361.05	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-PUIDOUX		1'497.75		2'000.00		991.15
P	611.4361.11	REFACT. PREST. POLICE S-BOURG-EN-LAVAUX		71'414.60		80'000.00		71'147.50
P	611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS ⓘ		69'694.18		15'000.00		13'808.83
P	611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION ⓘ		650'726.24		798'000.00		621'243.52
P	611.4370.03	AMENDES D'ORDRE RADAR ⓘ		2'350'992.46		1'853'000.00		2'031'666.78
P	611.4370.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE ⓘ		508'775.65		240'000.00		00.00
P	611.4371	VIOLATIONS DE MISE À BAN		00.00		00.00		23'460.78
P	611.4372	AUTRES INFRACTIONS DE COMPÉTENCE COMMUNALE		00.00		00.00		34'153.78
P	611.4373	ENCAISSEMENTS FRAIS DE PROCÉDURE ⓘ		396'911.24		228'000.00		197'959.95
F	611.4801	PRÉLÈ. FDS RENOUV MAT. INFO+ÉQUIP.+VÉHIC.		156'000.00		193'000.00		45'000.00
F	611.4809	PRÉLÈ. PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ		146'000.00		00.00		00.00



611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE	25'568.00
--------------------	---------------------------	------------------

Malgré une réévaluation du budget qui a quasi doublé par rapport à 2023, ce dernier s'est avéré à nouveau insuffisant compte tenu de l'accroissement constant des dossiers contentieux. La large automatisation des procédures de recouvrement contentieux des amendes a également favorisé un rattrapage. Le budget 2025 a été à nouveau légèrement réévalué en ce sens.

611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS	191'493.44
-----------------	-------------------------------------	-------------------

Ont été défalquées en cours d'exercice de nombreuses amendes prescrites (3 ans après leur prononcé) et n'ayant pas pu être exécutées par le biais d'une poursuite ou d'une conversion en peine privative de liberté. De même, les amendes converties en peine privative de liberté sont désormais immédiatement défalquées, la peine de prison remplaçant l'amende. Enfin, certains frais de procédure irrecouvrables (débiteurs à l'étranger non poursuivables) ont également été défalqués en cours d'exercice. Une partie de ces montants défalqués n'avait déjà pas été comptabilisée comme recette lors des exercices précédents au vu du risque de non recouvrement anticipé. Des corrections comptables ont donc été effectuées en 2024 à ce sujet (recettes exceptionnelles de Commission de police).

611.3801	ALLOCATION FONDS RENOUVELLEMENT MATÉRIEL INFORMATIQUE + ÉQUIPEMENT + VÉHICULES	585'000.00
-----------------	---	-------------------

En plus des allocations budgétaires prévues pour le renouvellement du matériel informatique (CHF 35'000) , des véhicules (CHF 100'000) et de l'équipement policier (CHF 20'000) le CODIR propose :

- de constituer une allocation extraordinaire liée en vue du financement des dépenses supplémentaires qui résulteront de l'adaptation du programme ODYSSÉE de CHF 250'000 ;
- de constituer une allocation extraordinaire en vue de l'uniformisation de l'équipement policier au niveau suisse («projet KEP»), projet qui débutera en 2026, et de la modernisation nécessaire de l'armement du corps de CHF 180'000.

611.3809	ALLOCATION PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	485'000.00
-----------------	--	-------------------

En contrepartie du changement de méthode de comptabilisation des postes ouverts débiteurs au 31.12.2024 expliqué ci-dessous, il est proposé d'allouer une provision pour débiteurs douteux reposant sur une analyse approfondie de l'évolution des postes ouverts de ces 10 dernières années ainsi que sur une analyse des postes ouverts au 31.12.24 par type de débiteurs (suisses/étrangers) et en fonction de leur ancienneté. Cette analyse a permis d'estimer le risque global à CHF 485'000.- sur un total de postes ouverts de CHF 1.095 million soit environ 45% des postes ouverts. Le CODIR propose dès lors de provisionner sur 2024 cette probable «perte» afin de ne pas péjorer les exercices à venir.

611.4360	REMBOURSEMENT – APG – LAA + RÉTROCESSION PRIMES ASSURANCES	146'376.25
-----------------	---	-------------------

Le budget 2024 prévoyait un montant de CHF 80'000 relatif aux remboursements de la perte de gain en cas d'accident ou maladie. L'accroissement de ce poste est principalement dû à l'encaissement d'indemnités LAA et maladie suite à des arrêts de travail de longue durée, ainsi qu'à l'encaissement d'indemnités paternité et APG.

611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS	69'694.18
-----------------	------------------------------	------------------

L'excédent de recettes s'explique par une nouvelle méthode de comptabilisation des trop-perçus d'amende, par analogie avec la nouvelle méthode de comptabilisation des amendes et frais de procédure (cf. ci-dessous)

611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION	650'726.24
--------------------	---	-------------------

L'estimation du montant d'amendes d'ordre circulation et stationnement a été établie sur la base d'un effectif policier et ASP complet. Les absences maladie ou accident en cours d'année, de même que la vacance de postes, ont légèrement réduit les capacités opérationnelles d'identifier et de sanctionner les infractions. Cela explique donc le différentiel entre la recette budgétisée et la recette réalisée.



611.4370.03 AMENDES D'ORDRE RADAR 2'350'992.46

La hausse du montant d'amendes d'ordre radar ne s'explique pas par une hausse du temps de contrôle qui a légèrement baissé en 2024 (-11%). Elle s'explique au contraire par une hausse du nombre d'infractions par heure de contrôle effectué.

611.4370.04 / AMENDES COMMISSION DE POLICE / 508'775.65
611.4373 FRAIS DE PROCEDURE COMMISSION DE POLICE 396'911.24

L'excédent de recettes sur ces deux comptes est essentiellement dû en partie au changement de méthode de comptabilisation des postes ouverts débiteurs comptabilisés à 100% au 31.12.2024 contre 50% auparavant pour les postes ouverts des années antérieures et 85% pour ceux de l'année en cours, représentant un revenu supplémentaire d'environ CHF 440'000. Ce changement de méthode de comptabilisation offre davantage de transparence sur les montants d'amende et de frais prononcés durant l'année, autant que sur les montants défalqués car prescrits ou irrécouvrables.

611.4809 PRÉLÈ. PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX 146'000.00

Afin de couvrir en partie les montants défalqués durant l'exercice 2024, un montant de CHF 146'000 correspondant à la provision constituée en 2023 a été prélevé à cet effet.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

			Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	RÉPARTITION DES COÛTS NETS			5'986'343.86		6'588'000.00		5'905'657.65
622	RÉPARTITION DES COÛTS NETS – APOL			5'986'343.86		6'588'000.00		5'905'657.65
F	622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS		3'843'937.01		4'226'000.00		3'795'088.65
F	622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS		376'156.45		406'000.00		351'556.00
F	622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS		39'957.90		44'000.00		45'114.00
F	622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS		53'788.75		59'000.00		62'049.00
F	622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS		428'622.00		487'000.00		442'170.00
F	622.4521.11	PART. BOURG-EN-LAVALUX AUX COÛTS NETS		1'243'881.75		1'366'000.00		1'209'680.00

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

EXERCICE 2024 — RÉPARTITION SELON CLÉ EFFECTIVE EN FONCTION DES CRITÈRES 2024

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.24	10'796	5'411	2'230	326	391	3'012	22'166
Population en %	48.705 %	24.411 %	10.060 %	1.471 %	1.764 %	13.588 %	100.000 %
Manif/CPO/2024	347	365	156	30	57	85	1'040
Manifestations en %	33.365 %	35.096 %	15.000 %	2.885 %	5.481 %	8.173 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2024	1'363	544	422	50	48	332	2'759
Interventions en %	49.402 %	19.717 %	15.295 %	1.812 %	1.740 %	12.033 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.212 %	20.779 %	6.284 %	0.667 %	0.899 %	7.160 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	6'985'578	2'260'503	683'588	72'615	97'750	778'934	10'878'968
(-) recettes de fonctionnement	-3'141'641	-1'016'622	-307'432	-32'658	-43'961	-350'312	-4'892'624
= Coût de fonctionnement net 2024 (-recettes)	3'843'937	1'243'882	376'156	39'958	53'789	428'622	5'986'344

BUDGET 2024 — RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2022

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.22	10'704	5'367	2'229	331	396	2'924	21'951
Population en %	48.763 %	24.450 %	10.154 %	1.508 %	1.804 %	13.321 %	100.000 %
Manif/CPO/2022	365	365	195	31	48	93	1'097
Manifestations en %	33.273 %	33.273 %	17.776 %	2.826 %	4.376 %	8.478 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2022	1'247	533	261	41	71	428	2'581
Interventions en %	48.315 %	20.651 %	10.112 %	1.589 %	2.751 %	16.583 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.152 %	20.733 %	6.157 %	0.659 %	0.903 %	7.396 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	6'730'237	2'175'067	645'891	69'149	94'698	775'958	10'491'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'503'872	-809'197	-240'293	-25'726	-35'231	-288'682	-3'903'000
= Coût de fonctionnement net budget 2024	4'226'366	1'365'870	405'598	43'423	59'467	487'276	6'588'000
= Coût de fonctionnement net budget 2024 arrondi	4'226'000	1'366'000	406'000	44'000	59'000	487'000	6'588'000
Ecart entre budget/comptes à ristourner	-382'063	-122'118	-29'844	-4'042	-5'211	-58'378	-601'657

Comptes de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2023	Budget 2024	3	CHARGES	Comptes 2024	Evolution en % s/budget
7'627'922.20	8'499'000	30	AUTORITÉS ET PERSONNEL	7'940'805.72	-6.57 %
29'381.87	35'000	300	Autorités et commissions	29'090.35	
5'819'340.50	6'435'000	301	Personnel administratif et d'exploitation	6'076'780.65	
529'979.95	597'000	303	Assurances sociales	553'940.10	
923'758.63	1'019'000	304	Caisse de pensions et de prévoyance	934'161.68	
79'326.00	89'000	305	Assurances accidents et maladie	83'302.45	
72'072.15	86'000	306	Indemnisations et remboursement de frais	75'667.22	
174'063.10	238'000	309	Autres charges des autorités et du personnel	187'863.27	
1'524'316.58	1'802'000	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'650'219.19	-8.42 %
68'611.25	78'000	310	Imprimés et fournitures de bureau	68'456.04	
732'554.44	859'000	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	783'948.78	
61'909.55	101'000	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	77'860.60	
11'686.26	12'000	313	Autres fournitures et marchandises	10'509.45	
16'802.65	19'000	314	Entretien immeubles, routes, territoires	18'138.45	
51'018.35	67'000	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	59'011.38	
318'311.94	345'000	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	316'234.01	
263'422.14	321'000	318	Honoraires et prestations de services	316'060.48	
0.00	0	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	0.00	
2'062.50	11'000	32	INTÉRÊTS PASSIFS	3'450.00	
2'062.50	11'000	321	Intérêts des dettes à court terme	3'450.00	
9'154'301.28	10'312'000		TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9'594'474.91	-6.96 %
16'110.00	24'000	33	AMORTISSEMENTS	214'493.44	
4'110.00	0	330	Amortissements du patrimoine financier(pertes s/débiteurs)	191'493.44	
12'000.00	24'000	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	23'000.00	
0.00	0	36	AIDES ET SUBVENTIONS	0.00	
0.00	0	365	Aides, subventions à des institutions privées	0.00	
240'000.00	155'000	38	RÉSERVES ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	1'070'000.00	
105'000.00	155'000	380	Allocation fonds de réserve et de renouvellement	585'000.00	
135'000.00	0	380	Allocation provision débiteurs douteux	485'000.00	
256'110.00	179'000		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RÉSERVES	1'284'493.44	
9'410'411.28	10'491'000		TOTAL DES CHARGES	10'878'968.35	3.70 %

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2023	Budget 2024	4	REVENUS	Comptes 2024	Evolution en % s/budget
6'750.00	6'000	41	PATENTES, CONCESSIONS	7'750.00	29.17 %
6'750.00	6'000	410	Patentes	7'750.00	
30.62	0	42	REVENUS DES C/C DE TRÉSORERIE	38.39	
30.62	0	422	Revenus des c/c de trésorerie	38.39	
3'452'973.01	3'704'000	43	TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	4'582'836.10	23.73 %
185'657.22	210'000	431	Emoluments	191'636.03	
54'125.20	44'000	435	Ventes et prestations de service	63'498.75	
304'705.78	331'000	436	Remboursement de tiers	420'295.73	
2'908'484.81	3'119'000	437	Amendes	3'907'405.59	
5'905'657.65	6'588'000	45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	5'986'343.86	-9.13 %
5'905'657.65	6'588'000	452	Participation des communes	5'986'343.86	
45'000.00	193'000	48	PRÉLÈV. FDS RENOUV. MAT. INFO+ÉQUIP.+VHC+DÉBITEURS DOUTEUX	302'000.00	
45'000.00	193'000	480	Prélèvement fds renouvellement matériel info+équip.+véhic.	156'000.00	
0	0	480	Prélèvement provision pour débiteurs douteux	146'000.00	
9'410'411.28	10'491'000		TOTAL DES REVENUS	10'878'968.35	3.70 %



The background features several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily trapezoids and parallelograms, arranged in a layered, abstract pattern. The shapes vary in size and orientation, creating a sense of depth and movement. The central text is positioned in the upper-middle part of the frame, surrounded by these decorative elements.

Dépenses et recettes d'investissement

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Référence	Dépenses				Recettes				Solde
		Crédits devisés	Investiss. au 31.12.2023	Dépenses 2024	Investiss. au 31.12.2024	Amortiss. total au 31.12.2023	Amortiss. 2024	Prélèvement sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2024	Investiss. nets à amortir au 31.12.2024
ASSOCIATION DE POLICE LAVAUX		774'000.00	134'880.65	210'671.20	345'551.85	12'000.00	23'000.00	0.00	35'000.00	310'551.85
609. CORPS DE POLICE		774'000.00	134'880.65	210'671.20	345'551.85	12'000.00	23'000.00	0.00	35'000.00	310'551.85
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSEE»	PM 6/2019	450'000.00	74'122.75	31'096.75	105'219.50	0.00	0.00	0.00	0.00	105'219.50
Acquisition 2 licences informatiques gestion amendes et radars	PM 7/2022	118'000.00	60'757.90	43'680.00	104'437.90	12'000.00	23'000.00	0.00	35'000.00	69'437.90
Modernisation de l'infrastructure réseau Police Lavaux	PM 4/2023	206'000.00	0.00	135'894.45	135'894.45	0.00	0.00	0.00	0.00	135'894.45

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS

	Comptes de réserves			
	Au 31.12.2023	Comptes 2024		Au 31.12.2024
		Allocations	Prélèvements	
Fonds de réserve débiteurs douteux	146'000.00	485'000.00	146'000.00	485'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info-équip.+véhicule	306'200.00	585'000.00	156'000.00	735'200.00
Informatique	70'000.00	285'000.00	0.00	355'000.00
Équipement police	76'000.00	200'000.00	0.00	276'000.00
Véhicules	160'200.00	100'000.00	156'000.00	104'200.00
TOTAL GENERAL	452'200.00	1'070'000.00	302'000.00	1'220'200.00

The image features a white background with several dark blue, angular, overlapping shapes that resemble torn paper or abstract architectural elements. These shapes are arranged in a way that suggests a layered or fragmented composition. The word "Bilan" is printed in a bold, dark blue, sans-serif font in the upper right quadrant of the image.

Bilan

AU 31.12.2023

656'014.44
4'539.75
649'013.73
2'460.96
718'267.25
200.00
37'781.15
1'803.15
1'783.95
676'699.00
119'125.63
119'125.63
122'880.65
122'880.65
1'616'287.97

AU 31.12.2023

965'294.72
485'393.22
68'155.16
86'844.20
24'926.70
286'210.49
10'928.95
00.00
00.00
2'836.00
150'000.00
150'000.00
00.00
48'793.25
48'793.25
452'200.00
146'000.00
306'200.00
1'616'287.97

ACTIF DU BILAN

910	Disponibilités	1'037'001.28
9100	Caisse	7'711.35
9101	Compte de chèques postaux	1'029'289.93
9102	Compte bancaire BCV	00.00
911	Débiteurs et comptes-courants	1'178'325.70
9111	Comptes-courants débiteurs	-410.00
9115	Autres débiteurs	62'765.70
9115.1	Compte-courant — Commune de Rivaz	00.00
9115	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	00.00
9115.2	Autres débiteurs amendes	1'115'970.00
913	Actifs transitoires	134'833.35
9139	Autres actifs transitoires	134'833.35
914	Investissements du patrimoine administratif	310'551.85
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	310'551.85
Total de l'Actif du bilan		2'660'712.18

AU 31.12.2024

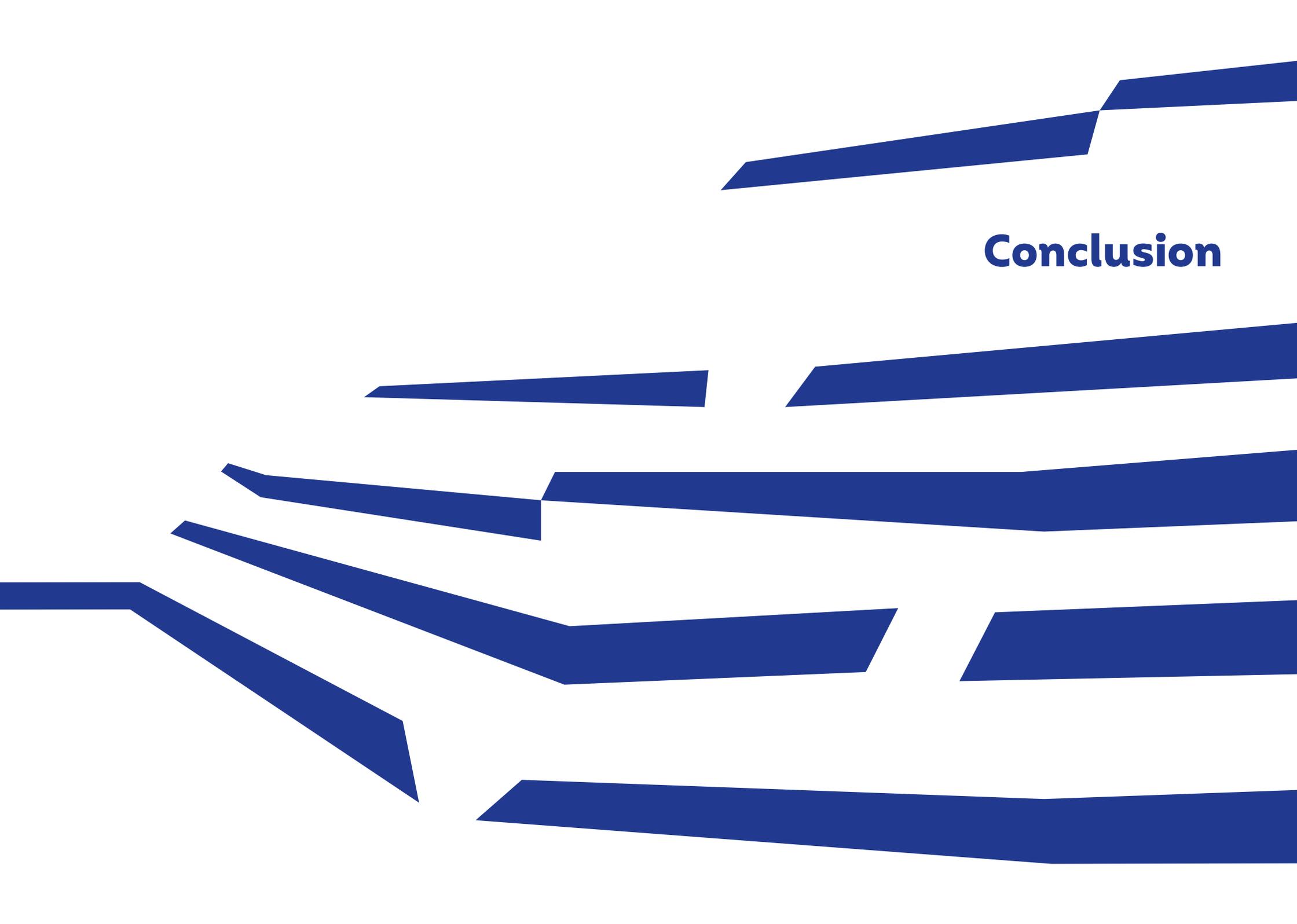
ACTIF

PASSIF DU BILAN

920	Engagements courants	1'196'027.38
9200	Créanciers	486'085.76
9200.2	Créanciers — amendes payées à double	75'777.84
9206.1	Compte-courant — Commune de Bourg-en-Lavaux	118'620.15
9206.2	Compte-courant — Commune de Chexbres	25'973.75
9206.3	Compte-courant — Commune de Lutry	424'602.33
9206.4	Compte-courant — Commune de Puidoux	56'826.10
9206.5	Compte-courant — Commune de Rivaz	3'212.15
9206.6	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	4'309.30
9206.9	Comptes-courants divers	620.00
923	Engagement envers de propres établissements et fds spéciaux	210'000.00
9233	Emprunt CHF 450'000 Commune de Lutry	150'000.00
9233	Emprunt CHF 118'000 Commune de Lutry	60'000.00
925	Passifs transitoires	34'484.80
9259	Autres passifs transitoires	34'484.80
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	1'220'200.00
9282	Fonds de réserve — provision pour débiteurs douteux	485'000.00
9282	Fonds de renouvellement pour matériel info, équipement, véhicules	735'200.00
Total du Passif du bilan		2'660'712.18

AU 31.12.2024

PASSIF



Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le rapport des comptes présenté par le Comité de Direction ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'approuver tel que présenté le rapport des comptes de l'exercice 2024 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;
- d'approuver telle que présentée la répartition des coûts nets de Police Lavaux entre les communes pour l'exercice 2024.

Adopté en séance du CODIR du 20 mars 2025.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire







Police Lavaux
Route de Lavaux 216
1095 Lutry

policelavaux.ch